

Mineralum 15W40

High performance motor oil



1- Identification de la préparation et de la société

Identification de la préparation

Mineralum 15W40

Application

Lubrifiant pour moteurs

Pour tout conseil d'utilisation, consulter la fiche technique ou le représentant de nv **OCTA** sa

Identification de la société

nv **OCTA** sa

Schaarbeeklei 600 • B-1800 Vilvoorde

Tel. 02/255 21 03 • www.octaplus.be

Numéro de téléphone pour les urgences

Centre Anti-poisons : 070/24.52.45

2- Composition et informations sur les composantes

Huile minérale hautement raffinée (IP 346 DMSO extrait <3%). Mélange d'additifs de performance

Nom chimique	n° CAS	%	EINECS / ELINCS.	Classification
acide phosphorodithioc,	68649-42-3	1 – 5	272-028-3	Xi; R38, 41
O,O – di – sels de zinc éthers alkyl C1-14				N ; R51/53

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

3- Identification des dangers

La préparation n'est pas classée dangereuse selon la directive 1999/45/CE modifiée et adaptée.

Risques physiques/chimiques Non classé comme dangereux.

Risques pour la santé Non classé comme dangereux.

Risques pour l'environnement Probablement non nocif pour les organismes aquatiques.

Effets et symptômes

Yeux : Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié

Peau : Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié

NOTA : HUILES MOTEURS USAGEES

Au cours de l'utilisation, les produits générés par le fonctionnement des moteurs à combustion interne polluent les huiles moteurs. L'huile usagée provenant de ces moteurs peut provoquer le cancer de la peau, particulièrement lorsqu'un contact répété et prolongé de la peau s'accompagne de conditions d'hygiène corporelle médiocres. Par conséquent, il faut éviter le contact fréquent ou prolongé avec les huiles moteurs, quel que soit leur marque ou type.

Les règles élémentaires d'hygiène corporelle doivent être observées.

Inhalation : Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié

Ingestion : Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié

4- Mesures de premiers secours

Contact avec les yeux

En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

En cas d'inhalation, déplacer la victime hors de la zone contaminée.

Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Ingestion

NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appelez un médecin immédiatement.

Notes au physicien

En général, le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés.

5- Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Utilisables**

En cas d'incendie, utiliser de l'eau micronisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du CO₂

Non utilisables

NE PAS utiliser de jet d'eau.

Produits de décomposition dangereux

Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO₂).

Risques d'incendie/d'explosion inhabituels

Aucune.

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie

Non identifié

6- Mesures en cas de dispersion accidentelle**Précautions personnelles**

Contactez immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). Suivre toutes les procédures relatives à la lutte contre l'incendie (Section 5).

Précautions pour l'environnement - procédures de nettoyage

Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable à l'eau aux fins d'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination. Minimiser le contact de la substance déversée avec le sol pour prévenir son écoulement dans les cours d'eaux superficielles. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.

Protection individuelle lors d'un grand déversement

Lunettes de protection. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants.

7- Manipulation et stockage**Manutention**

Laver abondamment après usage.

Entreposage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

8- Contrôle de l'exposition / protection personnelle**Limites d'exposition professionnelle**

Non attribué.

Mesures de contrôle de l'exposition

Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux sanitaires, de même qu'à la fin de la journée.

Équipement de protection individuelle**Système respiratoire**

Pas nécessaire. Toutefois, le recours à une ventilation appropriée fait partie des bonnes pratiques de l'industrie

Peau et corps

Rien n'est obligatoire ; cependant il est préférable de porter des vêtements de protection.

Mains

Rien n'est obligatoire ; cependant il est préférable de porter des gants

Yeux

Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

9- Propriétés physiques et chimiques

Point d'éclair	225 °C (CREUSET OUVERT) Cleveland.
Point d'écoulement	-27 °C
Couleur	Ambre.
Odeur	Léger.
État physique	Liquide.
Densité	881 kg/m ³ (0.9 g/cm ³) à 15°C
Solubilité	insoluble(s) dans l'eau.
Viscosité	cinématique: 105 mm ² /s (105 cSt) à 40°C

10- Stabilité et réactivité

Incompatibilité avec différentes substances

Réactif avec agents oxydants.

Polymérisation Dangereuse

Ne se produira pas.

11- Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

En cas de contact oculaire accidentel, le produit ne devrait causer, au plus, qu'une sensation de brûlure et une rougeur temporaires. Probablement sans danger en cas de contact bref ou occasionnel avec la peau. Toutefois, une exposition prolongée ou fréquente peut éliminer le revêtement lipo-acide de l'épiderme et entraîner une dermatite.

HUILES MOTEURS USAGEES

Les produits de combustion résultant du fonctionnement des moteurs polluent les huiles pendant l'utilisation. Les huiles usagées qui en sont issues peuvent provoquer un cancer de la peau, particulièrement lorsqu'un contact prolongé ou fréquent s'accompagne de conditions d'hygiène corporelle médiocres. Par conséquent, il faut éviter le contact prolongé ou fréquent avec les huiles moteurs de quelque type ou marque que ce soit. Des conditions irréprochables d'hygiène corporelle doivent être observées. Probablement non dangereux en cas d'ingestion accidentelle de faibles quantités, bien que l'ingestion de quantités plus importantes puisse entraîner des nausées ou des diarrhées. Dans des conditions normales de température, ce produit ne présente pas de risques d'inhalation, en raison de sa faible volatilité. Peut être nocif par inhalation en cas d'exposition aux vapeurs, brouillards, ou fumées, résultant de la décomposition thermique.

Toxicité chronique

Effets cancérogènes

Aucun composant de ce produit à des niveaux supérieurs à 0,1 % n'est reconnu comme cancérogène par l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ou la Commission européenne (CE).

12- Informations écologiques

Persistance/dégradabilité

Biodégradable

Mobilité

Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une pollution des eaux souterraines.

Potentiel bioaccumulatif

Il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation de ce produit dans l'environnement à travers des chaînes alimentaires.

Risques pour l'environnement

Probablement non nocif pour les organismes aquatiques.

Autres renseignements écologiques

Les déversements de ce produit peuvent former une pellicule à la surface de l'eau, provoquant des dommages physiques aux organismes aquatiques et pouvant perturber les transferts d'oxygène.

13- Considérations relatives à l'élimination

Remarques sur l'élimination des déchets / Information sur les déchets

Chaque fois que possible, faire en sorte que le produit soit recyclé. L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités. L'incinération peut être pratiquée dans une installation agréée.

14- Informations relatives au transport

Classé non dangereux pour le transport (ADR/RID, ONU, OACI/IATA, OMI/IMDG).

15- Informations réglementaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette

Phrases de risques

Ce produit n'est pas classifié selon les règlements de l'Union européenne.

Restrictions d'utilisation du produit

La classification et l'étiquetage ont été réalisés selon les directives européennes 1999/45/CE et 67/548/CEE modifiées et adaptées
- Applications industrielles

Autres règlements Inventaires

AICS de l'Australie (Inventaire australien des substances chimiques): Conforme

DSL du Canada (Liste des substances internes au Canada): Conforme.

IECS de Chine (Inventaire chinois des substances chimiques): Indéterminé.

INECS européen (Répertoire/Liste européen(ne) des produits chimiques commercialisés): Conforme.

ENCS du Japon (Inventaire japonais des substances chimiques): Non inscrit.

ECL de la Corée (Liste coréenne des produits chimiques existants): Non inscrit.

PICCS des Philippines (Inventaire philippin des produits et des substances chimiques): Non inscrit.

TSCA des Etats-Unis (Loi réglementant les substances toxiques): Conforme.

16- Autres informations

Texte intégral des phrases R de la section 2

R38- Irritant pour la peau

R41 – Risque de lésions oculaires graves

R51/R53 – Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Avis au lecteur

Cette fiche et les informations en matière de santé, sécurité et environnement qu'elle contient sont les meilleures en notre possession à la date ci-dessous. Nous avons vérifié toutes les informations qu'elle contient lorsque celles-ci émanent de sources extérieures à nv **OCTA** sa. Toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être apportée sur l'exactitude et l'étendue des données et informations contenues dans cette fiche. Les précautions en matière de santé et sécurité et les conseils environnementaux mentionnés dans cette fiche peuvent ne pas s'appliquer à tous les individus et/ou situations. Les informations contenues dans ces fiches ne sauraient décharger l'utilisateur d'évaluer les risques liés à l'utilisation qu'il fait du produit et de s'assurer du respect de toute la réglementation qui s'y applique. Aucune déclaration faite dans cette fiche ne pourra être considérée comme une permission, recommandation ou autorisation, donnée ou implicite, d'utilisation de brevets.

nv **OCTA** sa ne pourra être tenu responsable des préjudices ou dommages subis résultant :

- d'une utilisation anormale du produit
- de tout manquement aux recommandations contenues dans ces fiches
- des risques inhérents à la nature du produit.

Fin des données

dernière mise à jour : 15/06/2012